



Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement

ISSN: (Print) (Online) Journal homepage: www.tandfonline.com/journals/rcjd20

Classes moyennes au Maroc : au-delà des perceptions, que disent les chiffres?

T. Abdelkhalek & D. Boccanfuso

To cite this article: T. Abdelkhalek & D. Boccanfuso (30 Apr 2025): Classes moyennes au Maroc : au-delà des perceptions, que disent les chiffres?, Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, DOI: [10.1080/02255189.2025.2467623](https://doi.org/10.1080/02255189.2025.2467623)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/02255189.2025.2467623>



Published online: 30 Apr 2025.



Submit your article to this journal [↗](#)



View related articles [↗](#)



View Crossmark data [↗](#)



Classes moyennes au Maroc : au-delà des perceptions, que disent les chiffres?

T. Abdelkhalek et D. Boccanfuso 

AIRESS, Université Mohammed VI Polytechnique, Maroc

RÉSUMÉ

L'idée d'un effilement de la classe moyenne au Maroc est fréquemment évoquée, suggérant une concentration croissante des richesses entre une classe aisée en expansion et des catégories moins favorisées, ce qui traduirait une polarisation accrue. Toutefois, cette perception n'avait pas encore été validée empiriquement. Cette étude propose une analyse de l'évolution de la classe moyenne entre 2012 et 2019, en s'appuyant sur les données des deux vagues de l'Enquête Panel de l'ONDH et sur une définition opérationnelle rigoureuse de la classe moyenne. L'approche mobilisée combine des indicateurs de pauvreté, d'inégalités et de polarisation afin d'évaluer objectivement cette dynamique. Les résultats ne montrent pas de rétrécissement significatif de la classe moyenne, que ce soit au niveau national ou selon le milieu de résidence. De plus, la période étudiée se caractérise par une croissance pro-pauvres, indiquant une amélioration relative des conditions de vie tant pour les ménages les plus modestes que pour une part importante de la classe moyenne. Ces conclusions remettent donc en question la perception d'une classe moyenne en déclin et soulignent l'importance de poursuivre les analyses basées sur des données récentes et probantes pour éclairer les débats sur la structure sociale du Maroc et son évolution.

ABSTRACT

The idea of a shrinking middle class in Morocco is often invoked, suggesting a growing concentration of wealth between an expanding affluent class and less favored categories, reflecting increasing polarization. However, this perception has not yet been empirically validated. This study proposes an analysis of the evolution of the middle class between 2012 and 2019, based on data from the two waves of the ONDH panel survey and on a rigorous operational definition of the middle class. The approach used combines indicators of poverty, inequality and polarization to objectively assess this dynamic. The results show no significant narrowing of the middle class, either at the national level or by place of residence. Moreover, the period under study is characterized by pro-poor growth, indicating a relative improvement in living conditions for both the most modest households and a significant proportion of the middle class. These findings therefore challenge the perception of a declining middle class and underscore the importance of continued analysis based on recent, evidence-based data to inform debates on Morocco's social structure and its evolution.

CHEMINEMENT DE

L'ARTICLE

Reçu le 25 avril 2024

Accepté le 7 novembre 2024

MOTS CLÉ

pauvreté; inégalité; classes moyennes; polarisation; Maroc

JEL CODES

D63; D31; I32; O12

Introduction et motivation

Dans le Discours Royal adressé à l'occasion du 66^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple en août 2019, le Roi exprimait que « Tel un édifice, la société forme un tout cohérent, dont le soubassement est la classe moyenne, le reste de la structure étant composé des autres strates sociales ».¹

En 2022, le Dialogue social au Maroc entre dans une nouvelle phase, mettant en lumière la nécessité de réformer les institutions pour une modernisation économique et sociale.² Les enjeux clés résident dans la consolidation d'un dialogue pérenne, la révision des lois du travail et le renforcement de la protection sociale (Jaïdi 2022).

Cependant, il semble que la perception des citoyens marocains vis-à-vis de la classe moyenne est que depuis quelques années, elle se « fragilise » et que l'on observe « un arrêt de la mobilité sociale » (CESE 2020). Dans le *Nouveau modèle de développement* du Maroc publié en 2021, les auteurs soulignent les « appréhensions quant à l'avenir, générées principalement par la perception de panne de l'ascenseur social » et « [...] le creusement des inégalités et les risques de déclassement social pour la classe moyenne » (Commission spéciale sur le Modèle de développement 2021). À ces publications officielles, la presse de manière générale contribue à renforcer cette perception.³ Toutefois, très peu d'études au Maroc ont été réalisées pour analyser la situation de la classe moyenne notamment à cause de la difficulté de la définir.

En effet, comme Eisenhower (2008), le Haut-Commissariat au Plan (2009), Bastiyahimi (2011), Abdelkhalek (2014), le CESE (2020) et beaucoup d'autres auteurs l'ont écrit dans leurs travaux, l'appellation *classe moyenne* n'est pas nouvelle dans la littérature et est contestée. Or, l'idée d'une classe moyenne jouant un rôle crucial dans la stabilité et la prospérité des sociétés a été un thème récurrent dans la théorie sociale et l'analyse politique depuis des siècles. Déjà dans l'Antiquité, Aristote, dans son ouvrage *Politique*, décrivait l'État idéal comme comprenant un large groupe moyen qui modère les extrêmes politiques (Jayadev, Lahoti, et Reddy 2018). Depuis le dix-neuvième siècle, plusieurs auteurs ont essayé de la définir et d'en délimiter les contours avec plus ou moins de succès. Avec le temps, cette notion a acquis une place dans les registres moraux et politiques en plus de celle ancrée dans le registre social. C'est le cas par exemple, de la théorie de l'électeur médian dans la prise de décision politique et économique. Elle est de plus en plus utilisée dans la littérature économique (López-Calva et Ortiz-Juarez 2014). Easterly (2001) pointe le fait que la taille de cette classe moyenne est directement liée au développement économique. Eisenhower (2008) et Atkinson et Brandolini (2013) tentent d'apporter un éclairage général sur cette question sans toutefois parvenir à une réponse consensuelle.

La notion de classe sociale semble tellement élastique qu'il est fréquent que l'on ne parle pas d'une classe moyenne mais bien de classes moyennes avec toute la confusion que cela implique aux niveaux de la conception et de la conduite des politiques économiques.⁴ Le concept de classe moyenne ne correspond pas à un groupe social homogène et clairement délimité. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a produit un rapport dans lequel les auteurs montrent qu'il n'existe pas de « critères efficaces [au Maroc] pour cerner la classe moyenne [...] ce qui pose la problématique de conception de politiques publiques ciblant cette classe » (2021). Or, cette ou ces classes moyennes sont parfois considérées comme un pilier de la société, un moteur du changement social, un stabilisateur de la société et de son système politique.

Alors que dès la fin des années 90, les préoccupations relatives à la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité ont été au centre des intérêts des pays et des institutions internationales telles que la Banque mondiale ou le Programme des Nations-Unies pour le Développement, il semble que depuis quelques années, la classe moyenne gagne en intérêt notamment avec la résurgence de mouvements sociaux. Citons par exemple le Printemps arabe ou plus récemment le mouvement des gilets jaunes en France. Pour exemple, l'*Economic and Social Commission for Western Asia* (ESCWA) a publié deux rapports sur la classe moyenne dans la région arabe en moins de 10 ans justifiant ainsi ce regain d'intérêt (ESCWA 2014; 2023). Nombre de rapports et études montrent que les classes pauvres et vulnérables sont souvent protégées (via notamment des réformes des systèmes de protection sociale) (Eisenhauer 2008). *A contrario*, les classes riches ne ressentent que marginalement les chocs adverses, contrairement à la classe moyenne qui ferait partie des « délaissés » voire des « oubliés ».

Toutefois, comme l'écrivent Jayadev, Lahoti, et Reddy (2018), les changements de distribution des revenus et de la consommation suscitent souvent des inquiétudes notamment concernant l'érosion de la classe moyenne, la polarisation des emplois et des revenus, et leur impact sur la stabilité et le progrès au niveau sociétal.

Seul Abdelkhalek (2014) a poursuivi les travaux du Haut-Commissariat au Plan (2009) en proposant une définition opérationnelle de la classe moyenne, basée sur des seuils relatifs de la distribution des dépenses par tête des ménages en l'appliquant sur la vague 2012 de l'enquête Panel de ménages de l'Observatoire national du développement humain (ONDH).

L'objectif de cet article n'est pas de proposer une nouvelle méthode pour mesurer la classe moyenne au Maroc ni de définir son profil mais plutôt d'analyser l'évolution de cette mesure basée sur la définition d'Abdelkhalek (2014) entre 2012 et 2019 (Panel de l'ONDH – 2019). Celle-ci nous permettra alors de tester jusqu'à quel niveau, les perceptions mentionnées précédemment peuvent être ou non, corroborées par les données.

Dans la deuxième section, nous revenons brièvement sur les définitions et mesures de quatre concepts différents mais interreliés notamment avec celles relatives aux classes sociales. La section suivante établit les faits pour le Maroc et les milieux de résidence (urbain-rural) en 2012 et 2019 (troisième section). Nous y présentons également, le caractère pro-pauvres de la croissance enregistrée au Maroc sur la période concernée, ainsi que son impact sur la classe moyenne avant de conclure (quatrième section).

Quatre concepts différents mais interreliés

Le débat autour de la classe moyenne et son évolution s'appuie sur des concepts tels que la pauvreté, les inégalités et la polarisation (Haut-Commissariat au Plan 2009; Abdelkhalek et Ejjanoui 2012; Abdelkhalek 2014). Dans cette section, nous revenons brièvement sur chacun de ces concepts distincts.⁵ Étant donné que nous nous intéressons à l'ensemble de la population et des classes sociales, c'est-à-dire des plus pauvres aux plus aisés, les concepts choisis se renforcent et sont d'une manière ou d'une autre interreliés.⁶

La pauvreté

Pour approcher les niveaux de la pauvreté monétaire plusieurs mesures sont proposées. Les plus connues et les plus utilisées sont celles élaborées par Foster, Greer, et Thorbecke

(1984), souvent notées FGT. En faisant varier la valeur d'un paramètre d'aversion à la pauvreté, ces mesures permettent de générer soit l'incidence de la pauvreté (taux de pauvreté), soit sa profondeur (écarts par rapport au seuil de pauvreté), soit encore le degré de sa sévérité (écarts par rapport au seuil de pauvreté, élevés au carré). Cette dernière mesure pondère ainsi de façon plus grande les écarts par rapport au seuil de pauvreté. Elle capte ainsi l'inégalité entre les pauvres.

Par définition, ces mesures dépendent des niveaux de la variable retenue (dépense par tête dans les ménages pour le cas du Maroc) et d'un seuil de pauvreté pertinent. Ce dernier peut être soit absolu soit relatif. Un seuil est dit absolu s'il se base sur des données n'étant pas nécessairement liées aux observations sur lesquelles la pauvreté est mesurée. Il est supposé couvrir des besoins fondamentaux alimentaires et non alimentaires. Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) retient cette définition dans ses mesures et ses publications officielles. À l'inverse, un seuil est dit relatif s'il est défini à partir et sur la base de caractéristiques de tendance centrale (moyenne ou médiane) de la distribution de la variable d'intérêt utilisée (dépense par tête dans notre cas). Dans cet article, nous retenons la définition du seuil de pauvreté relatif que nous fixons à la moitié de la médiane de la distribution d'intérêt.

À partir de ces mesures et par définition, le taux de pauvreté est la proportion des personnes dont la valeur de la variable d'intérêt est inférieure au seuil de pauvreté retenu. En outre, pour construire des classes sociales, en particulier pour mieux approcher les classes moyennes, en plus de la caractérisation de la pauvreté, une classe de personnes vulnérables est définie. Le taux de vulnérabilité est la proportion des personnes dont la valeur de la variable d'intérêt se situe entre le seuil de pauvreté et 1,5 fois ce même seuil.

Les classes moyennes

Les définitions conceptuelles de classe moyenne proposées dans la littérature, reposent sur plusieurs critères et chacune d'entre elles met l'accent sur une dimension spécifique. Walton (1971) compare deux visions attribuables à deux grands penseurs qui se sont penchés sur le concept de la classe moyenne à savoir Karl Marx et Max Weber. Pour Marx d'un point de vue sociologique, la classe moyenne se définit comme étant le groupe social dans lequel on ne retrouve ni les ouvriers ni la bourgeoisie ou classe capitaliste. Il s'agit donc d'une approche en termes d'inégalité et à terme, cette classe moyenne est vouée à disparaître. Weber a une vision plus complexe des classes sociales qui se distinguent non seulement en fonction de la propriété des moyens de production mais aussi de dotations relatives à l'expérience, les compétences et l'éducation pour caractériser les classes sociales. Contrairement à Marx, Weber considère que la classe moyenne s'élargit au fur et à mesure que le capitalisme se développe en raison de l'augmentation des besoins de ce système.

Dans les pays anglo-saxons, la notion de classe moyenne repose sur une hiérarchisation de la société et donc de façon implicite, sur une conception de l'inégalité (Goldthorpe et Lockwood 1963). Cette classe moyenne est elle-même segmentée. On parle alors de basse (*lower*) et de haute (*upper*) classes moyennes. Les personnes qui font partie de ces classes n'ont généralement que des responsabilités limitées et plutôt intermédiaires entre les détenteurs du pouvoir décisionnel et les exécutants directs du travail.

En associant les classes sociales au niveau de développement des pays, Easterly (2001) met de l'avant que la notion de classes sociales et de classe moyenne en particulier doit être considérée en prenant en considération l'hétérogénéité des pays. Pour plusieurs, le développement des économies passe par une classe moyenne forte. Toutefois, comme le soulignent Berrou et al. (2019) même si le milieu du développement à travers les institutions internationales et les bureaux de consultation se sont grandement intéressés à cette frange de la population, l'étude de la classe moyenne a été plus limitée dans le milieu académique des sciences sociales. Clément et al. (2020) mettent de l'avant l'interdisciplinarité du concept combinant des dimensions à caractère économiques, sociologiques, voire managériales soulignant aussi la complexité du concept.

Ainsi, quels que soient les pays et leur niveau de développement et sur la base des définitions que nous livre la littérature, il reste difficile de discerner clairement toutes les classes et sous-classes identifiées. En effet, ces définitions atteignent assez rapidement leurs limites conceptuelles face aux données empiriques. Une littérature statistique et économétrique s'est toutefois développée et repose très souvent sur des critères monétaires.⁷

Étant donné la complexité conceptuelle mentionnée précédemment, la mesure de la classe moyenne se révèle *de facto* difficile (Jayadev, Lahoti, et Reddy 2018) ce qui prête à confusion (Clément et al. 2020). Ces derniers combinent données quantitatives basées sur les revenus et données qualitatives sur l'emploi et l'éducation afin de déterminer les diverses caractéristiques de la classe moyenne, captant ainsi l'hétérogénéité existante de ce groupe.

Plus généralement, dans la littérature, nous retrouvons deux approches principales (Haut-Commissariat au Plan 2009; López-Calva et Ortiz-Juarez 2014). La première est subjective et se base sur l'auto-jugement. Elle considère comme membre d'une classe moyenne tout individu qui se déclare ainsi. Les classes moyennes qui en découlent se basent donc sur l'appréciation des personnes de leurs positions par rapport aux autres. La classe moyenne se trouve subjectivement identifiée à partir d'une perception de l'inégalité sociale, fondamentalement liée à la répartition de grandeurs économiques entre les individus. Ces classes sont en général très larges en termes de tailles. De plus, comme cette approche conduit à des classifications arbitraires pouvant être biaisées, elles ne peuvent pas être utilisées pour des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

La deuxième méthode, plus objective, définit généralement la classe moyenne sur la base d'un critère unidimensionnel souvent monétaire comme le revenu ou la dépense (Jayadev, Lahoti, et Reddy 2018; Berrou et al. 2019). Elle regroupe précisément les individus dont la valeur de ce critère se trouve entre deux bornes inférieure et supérieure. Ces seuils peuvent être absolus ou relatifs. La Chine par exemple, retient des définitions strictement *ad-hoc* pour définir la classe moyenne. Elles les fondent sur des salaires ou des revenus arbitraires multiples du salaire minimum par exemple. Pour permettre des comparaisons internationales entre les pays en développement, la Banque mondiale considère aussi de façon absolue, que la classe moyenne couvre les membres des ménages qui dépenseraient entre un et deux dollars (représentant le seuil de pauvreté médian dans 70 pays en développement) et 13 dollars correspondant au seuil de pauvreté aux États-Unis (en parité de pouvoir d'achat) par jour et par personne (Ravallion 2010; López-Calva et Ortiz-Juarez 2014).

Cependant comme López-Calva et Ortiz-Juarez (2014) l'expliquent, l'approche relative est la plus couramment utilisée en économie. En effet, même si l'approche absolue permet la comparaison d'un pays à l'autre, elle se prête à la critique étant donné

l'arbitraire autour de la définition des seuils (López-Calva et Ortiz-Juarez 2014). Ainsi avec l'approche relative, les bornes sont usuellement fixées en référence à la médiane de la distribution de la variable retenue. Cette caractéristique de tendance centrale est en effet moins sensible aux observations extrêmes comparativement à la moyenne, particulièrement lorsqu'il s'agit de distributions qui se caractérisent par de l'inégalité comme le revenu et la dépense. Il est donc clair que les bornes qui délimitent une classe moyenne sont nécessairement relatives à une distribution donnée, à un espace donné et à un moment donné. C'est principalement sur la base de cette approche que les délimitations de la classe moyenne sont faites au niveau international. Ainsi et à titre d'exemple, dans les publications de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la borne inférieure est fixée à 75 % de la médiane alors que la borne supérieure est fixée à 150 % de la médiane (OCDE 2019). Statistique Canada établit la borne inférieure à 65 % de la médiane alors que la borne supérieure a été fixée à 150 %. En France, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) considère deux définitions de la classe moyenne. La première, dite extensive, regroupe à 80 % d'individus qui se trouvent entre les 10 % les plus modestes et les 10 % les plus riches. Dans ce cas, la classe moyenne représente toujours 80 % de la population. La deuxième définition de l'INSEE dite restrictive, regroupe à 40 % d'individus qui se trouvent entre les 40 % les plus modestes et les 20 % les plus riches.

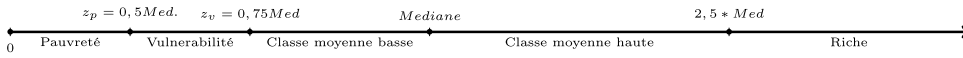
Au Maroc, Abdelkhalek (2014) et CESE (2020) proposent un survol des définitions du concept de classe moyenne et surtout la manière dont celle-ci est quantifiée. Avant eux, le HCP a proposé une définition des classes moyennes marocaines sur la base des données de l'Enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages réalisée en 2007. En plus de l'implémentation de sa définition, les principales caractéristiques de son profil ont été dressées (Haut-Commissariat au Plan 2009).

Dans son approche, le HCP a retenu les deux méthodes à savoir celle dite d'auto-identification et une autre plus objective basée sur la tendance centrale pour déduire les bornes de délimitation des classes sociales. Pour cette dernière, la borne inférieure de la classe moyenne est fixée à 75 % de la médiane de la variable revenu ou dépense et la borne supérieure est fixée à 2,5 fois la médiane sans toutefois faire de distinction entre les deux milieux de résidence au Maroc. Il ressort de l'étude et du profil établi par le HCP que la classe moyenne au Maroc est très hétérogène.

Abdelkhalek (2014) retient une définition opérationnelle de la classe moyenne basée sur des seuils relatifs de la distribution des dépenses par tête des ménages. Elle permet non seulement de distinguer la classe moyenne qui nous intéresse particulièrement dans cet article, mais aussi les autres classes de la société ce qui nous permet d'observer d'éventuels glissements de la population d'une classe à une autre. Par exemple, une baisse relative observée de la population dans la classe moyenne peut impliquer un déplacement vers des classes inférieures (vulnérables voire pauvres) mais aussi un déplacement vers les classes supérieures.

Ainsi, et pour assurer une certaine comparaison avec les autres approches en place au niveau national en matière de classe moyenne (Haut-Commissariat au Plan 2009; Abdelkhalek 2014), nous avons retenu dans cet article, les définitions suivantes :

- La classe des pauvres composée des personnes ayant une dépense par tête en dessous du seuil de pauvreté relatif égal à la moitié de la médiane de la distribution ($z_p = 0,5x$ Médiane).



Graphique 1. Seuils et délimitations des classes sociales.

- La classe des vulnérables composée des personnes ayant une dépense par tête au-dessus du seuil de pauvreté (z_p) mais en dessous du seuil de vulnérabilité (z_v). Dans notre cas et comme habituellement choisi, nous retenons un seuil de vulnérabilité égal au seuil de pauvreté augmenté de 50 % ($z_v = 1,5 \times z_p = 0,75 \times \text{Médiane}$).
- La classe moyenne, composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure au seuil de vulnérabilité (z_v) mais inférieure à 2,5 fois la médiane de la distribution.
- La classe des aisés, composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure à 2,5 fois la médiane.

En plus de cette classification de base à l'instar d'Abdelkhalek (2014), nous avons distingué deux sous-classes moyennes :

- Une classe moyenne basse composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure au seuil de vulnérabilité (z_v) mais inférieure à la médiane de la distribution.
- Une classe moyenne haute composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure à la médiane de la distribution mais inférieure à 2,5 fois cette médiane.

La **Graphique 1** résume les seuils et la délimitation des classes sociales telles que définies dans cet article. En choisissant des seuils relatifs fonction de la médiane, la délimitation des classes sera différente pour le Maroc et chacun des milieux d'intérêt entre 2012 et 2019.

L'inégalité

Contrairement aux mesures de la pauvreté qui se concentrent sur la situation des individus qui se trouvent à la queue gauche de la distribution, les mesures de l'inégalité considèrent toute la distribution et la population dans son ensemble. Avant d'utiliser des mesures quantitatives de l'inégalité, on a généralement recours à des représentations graphiques pour apprécier l'ampleur du phénomène ou encore pour faire des comparaisons. La fonction de densité, la fonction cumulative de répartition et la courbe de Lorenz sont trois représentations usuellement utilisées pour caractériser l'inégalité et faire des comparaisons dans le temps et l'espace. Cependant, lorsque les écarts ne sont pas significatifs, à tel point que ces courbes se croisent par exemple, il est alors difficile de comparer les niveaux des inégalités. Dans de tels cas, il faut utiliser des mesures quantitatives de l'inégalité qui permettent de donner une estimation des écarts entre plusieurs groupes ou distributions.

La plus connue et la plus utilisée de ces mesures est le coefficient de Gini, lié à la courbe de Lorenz. Ce scalaire indique le degré de concentration de la distribution de la variable d'intérêt. L'indice de Gini varie seulement dans le cas où les variations de la variable d'intérêt ne sont pas uniformes pour tous les individus, c'est-à-dire lorsque les parts relatives des personnes changent.

Parmi les mesures de l'inégalité qui possèdent de bonnes propriétés statistiques on retrouve celles de la famille dite de l'Entropie Généralisée (GE). L'indice de Theil est la mesure d'inégalité la plus célèbre de cette famille. Les indices d'entropie généralisée donnent plus de poids aux individus qui sont pauvres contrairement à l'indice de Gini. Ils sont également décomposables entre des strates comme par exemple, le milieu de résidence. Ainsi, l'indice de Theil se décompose en une inégalité entre le milieu urbain et le milieu rural (inter-groupe) et une inégalité au sein du même milieu (intra-groupe).

L'idée d'une aversion plus ou moins grande pour l'inégalité est prise en compte par l'indice d'inégalité d'Atkinson. Cet indice pondère plus fortement les indicateurs de bien-être des populations nanties par rapport à celui des populations démunies et est également décomposable entre les strates ou milieux de résidence.

La polarisation

Il est également connu au niveau théorique que certaines formes de l'inégalité peuvent se transformer en concept de polarisation (Chakravarty 2009; Duclos et Taptué 2015). La définition de ce concept repose sur la formation de deux ou plusieurs sous-groupes dans la société. La polarisation croît si l'inégalité au sein des sous-groupes se réduit et avec l'inégalité inter-groupe. Les deux concepts (inégalité et polarisation) sont donc liés et proches l'un de l'autre mais mettent en évidence différents aspects d'une distribution.

À la base, la polarisation s'appuie conceptuellement sur des critères différents de ceux généralement utilisés pour approcher l'inégalité (Chakravarty 2009). Ce concept de polarisation est davantage compatible avec le souci porté au suivi de la taille de la classe moyenne généralement considérée comme la classe des personnes autour de la valeur médiane.

En ce qui concerne les politiques économiques, à la suite des travaux d'Esteban et Ray (1994), il est connu que des niveaux de polarisation (des revenus ou des dépenses) peuvent devenir une source de conflits entre les sous-groupes qui constituent une société. La recherche d'une faible polarisation dans une société repose ainsi sur plusieurs fondements analogues à ceux qui recherchent une sorte d'égalité (Duclos et Taptué 2015).

Les travaux sur la polarisation ont conduit à la construction d'indicateurs qui s'inspirent plus ou moins de ceux de l'inégalité et sont fondés essentiellement sur des démarches axiomatiques. L'indicateur de polarisation de Foster et Wolfson (2010) (FW) se base par construction, sur l'indice de Gini. On montre aussi que sous certaines conditions, l'indicateur de polarisation proposé par Esteban et Ray (1994) (ER) peut se comporter comme un indicateur d'inégalité. La plupart des mesures de polarisation sont basées essentiellement sur la famille des indices d'entropie et sur les écarts par rapport à la médiane de la distribution. Les indices de polarisation proposés tiennent toujours à vérifier au moins trois propriétés. Premièrement que la polarisation concerne la formation de deux ou plusieurs groupes, ensuite qu'elle doit croître si l'inégalité au sein des groupes se réduit et enfin, qu'elle doit augmenter avec l'inégalité inter-groupe. Aussi, il apparaît clairement une relation directe entre quatre concepts au cœur de l'approche adoptée dans cet article à savoir la classe moyenne, l'inégalité et la polarisation.

Sur le plan pratique depuis la fin des années 90, plusieurs mesures de la polarisation ont été proposées. Deux approches de ce concept se démarquent et sont celles retenues dans cet article. La première est celle développée par Foster et Wolfson (2010). La seconde approche proposée par Duclos, Esteban, et Ray (2006) (DER) est basée sur les travaux d'Esteban et Ray (1994). Elle repose sur la constitution et la déformation de sous-groupes à travers le temps. Selon cette approche, la polarisation s'accroît lorsque le groupe médian s'effrite, ce qui implique une augmentation de l'homogénéité intra-groupe et de l'hétérogénéité inter-groupe.

Au Maroc, sur la base des données officielles, seules certaines mesures usuelles de base de l'inégalité, en termes de dépenses de consommation par tête, sont généralement produites par le HCP. À notre connaissance, au niveau officiel, le concept de polarisation n'a jamais été approché ni mesuré à l'exception d'Abdelkhalek et Ejjanou (2012).

Les faits en 2012 et 2019 au Maroc

Données

Dans ce travail, nous utilisons les données des vagues 2012⁸ et 2019 de l'Enquête Panel de ménages (EPM) de l'ONDH. La vague de 2012 permet d'avoir des résultats représentatifs au niveau national ainsi que dans les milieux urbain et rural. En 2019, nous avons en plus, la représentation régionale. La taille de l'échantillon de l'enquête de 2012 est d'environ 8 000 ménages. Il ressort qu'en 2012, 60,96 % des Marocains vivent en milieu urbain contre 39,04 % en milieu rural. En 2019, 16 879 ménages ont été enquêtés parmi lesquels 62,89 % vivent en milieu urbain et 37,11 % en milieu rural.

Nous menons notre analyse en utilisant les dépenses par tête disponibles dans l'enquête et calculées par l'ONDH à partir plus de 1 200 biens alimentaires et non alimentaires et services.⁹

Pauvreté, inégalité et polarisation : les faits

Comme cela a été expliqué précédemment, la définition opérationnelle de la classe moyenne utilise principalement des seuils relatifs de la distribution de la dépense par tête des ménages pour les deux années et par milieu de résidence. Sur la base des seuils présentés dans le [Tableau 1](#), il ressort que la pauvreté a diminué entre 2012 et 2019 quelle que soit la mesure utilisée au niveau national ainsi que pour les deux milieux.¹⁰

Ainsi, l'incidence de la pauvreté (*FGT0*) passe de 14,24 % en 2012 à 9,65 % en 2019 au Maroc. Nous constatons en particulier que la mesure de la sévérité (*FGT2*) diminue de

Tableau 1. Seuils et délimitations des classes pour 2012 et 2019 – Dirhams par an et par personne.

Vague		z_p	z_v	Médiane	2.5*Médiane	Moyenne
2012	Urbain	7244,55	10866,83	14489,10	36222,75	20675,20
	Rural	3724,80	5587,20	7449,60	18624,00	9474,83
	Maroc	5544,83	8317,24	11089,65	27724,13	16302,18
2019	Urbain	8850,86	13276,30	17701,73	44254,32	22821,57
	Rural	5014,82	7522,23	10029,64	25074,09	11998,98
	Maroc	7335,13	11002,70	14670,27	36675,67	18966,49

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

presque 60 % sur la période ce qui nous informe d'une baisse à la fois de la pauvreté et de l'inégalité entre les pauvres (Tableau 2).

Sur la base des seuils et des délimitations des classes sociales présentés précédemment, le Tableau 3 présente la répartition de la population entre les cinq classes retenues en 2012 et 2019. On constate que la baisse de l'incidence de la pauvreté engendre une légère hausse de la population vulnérable sur la période.

La classe moyenne marocaine représente 53,20 % (15,90 % + 37,30 %) de personnes en 2012 et 61,90 % en 2019 soit une hausse de 16,35 %. À partir de la définition retenue et du fait de l'étroitesse de la classe aisée, la classe moyenne en milieu rural est dominante dépassant 70 % en 2019. Elle a gagné plus de 6 points de pourcentage sur la période. Nous constatons la même tendance en milieu urbain puisque cette classe a gagné 14,85 % entre 2012 et 2019 représentant presque les deux tiers de la population urbaine en 2019. Dans tous les cas de figure, ces résultats montrent que la classe moyenne n'a pas régressé entre 2012 et 2019 contrairement à certaines perceptions. Ce phénomène peut en partie s'expliquer par un déplacement de la population aisée vers la classe moyenne.

Pour renforcer ces constats en termes de baisse de la pauvreté et du renforcement de la classe moyenne, l'examen des histogrammes des répartitions de la dépense par tête en 2012 et 2019 pour les deux milieux, nous permet de confirmer qu'il y a effectivement un déplacement sensible vers la droite des queues gauches de la distribution et à l'inverse un déplacement vers la gauche des queues droites (Graphiques 2 et 3). Ceci nous permet d'anticiper une baisse de l'inégalité et de la polarisation sur la période.

Puisque les mesures de pauvreté sont basées sur des seuils de pauvreté relatifs, elles sont déduites à partir de la dépense annuelle par tête exprimée en terme nominal pour 2012 et 2019. Si nous fixons les seuils de pauvreté de 2019 à la valeur de ceux de 2012, en déflatant les dépenses par tête de 2019 sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre les deux périodes, il est possible de comparer les mesures de pauvreté sur une base réelle.¹¹ Nous avons tracé les densités des deux distributions

Tableau 2. Taux de pauvreté au Maroc et par milieu % – Dépense/tête/an.

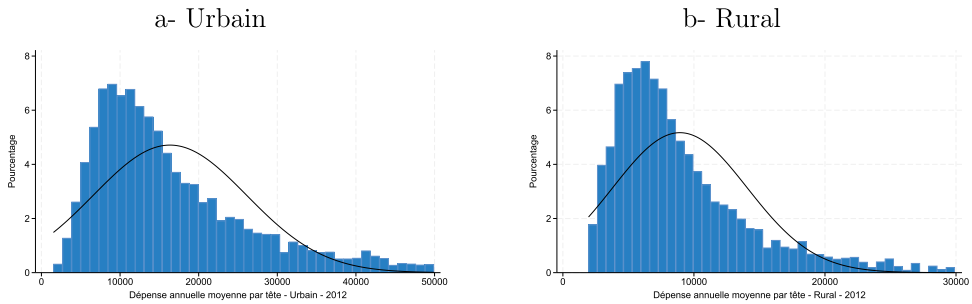
	2012			2019		
	FGT0	FGT1	FGT2	FGT0	FGT1	FGT2
Urbain	12,83	3,04	1,09	6,76	1,01	0,25
Rural	8,86	1,55	0,40	4,11	0,57	0,12
Maroc	14,24	3,43	1,19	9,65	1,74	0,48

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

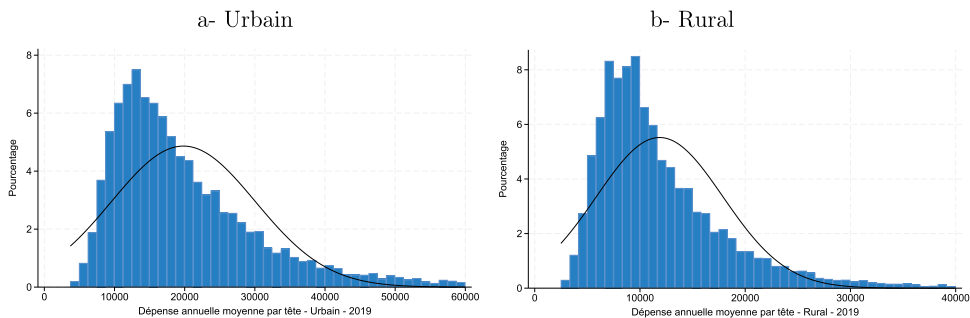
Tableau 3. Répartition de la population entre les classes sociales – en %.

Classes sociales	2012			2019		
	Urbain	Rural	Maroc	Urbain	Rural	Maroc
Pauvres	12,80	8,90	14,40	6,80	4,10	9,70
Vulnérables	19,30	19,30	19,80	21,70	20,50	20,70
Moyenne basse	17,80	21,80	15,90	21,60	25,40	19,70
Moyenne supérieure	38,10	42,40	37,30	42,60	45,30	42,20
Aisée	12,00	7,60	12,60	7,30	4,70	7,80
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).



Graphique 2. Histogrammes de la dépense par tête – 2012 (a) Urbain (b) Rural. Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012).



Graphique 3. Histogrammes de la dépense par tête – 2019 (a) Urbain (b) Rural. Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2019).

pour les deux milieux dans la [Graphique A1](#) en annexe. Il en découle clairement un déplacement vers la droite des distributions pour les deux milieux et donc une baisse de la pauvreté (à seuils de pauvreté constants).

Concernant l'inégalité, nous observons effectivement une baisse importante et ce pour les trois mesures considérées au niveau national et pour les deux milieux considérés ([Tableau 4](#)). Le milieu rural connaît la plus forte baisse notamment de 40,60 % pour l'indice de Theil. Le milieu urbain connaît toujours une inégalité plus marquée que ce soit en 2012 ou 2019. De plus, pour les deux indices décomposables (Theil et Atkinson), il ressort que l'inégalité intra-groupe domine de loin l'inégalité inter-groupes et ce pour les deux années observées ce qui contribue à nuancer ici aussi certaines perceptions. Nous constatons également une baisse de ces inégalités intra- et inter-groupes dans les mêmes proportions.

Afin de confirmer l'augmentation de la taille de la classe moyenne contraire aux perceptions, nous procédons à l'examen de l'évolution des deux mesures de polarisation introduites précédemment. Sans ambiguïté, il ressort que la polarisation baisse tant au niveau national que pour les deux milieux ([Tableau 5](#)). Cette baisse est plus marquée en milieu urbain. Par exemple, sur les variables nominales l'indice FW perd 21,90 % passant de 0,3565 à 0,2784. Des résultats similaires sont déduits en considérant les mesures de polarisation obtenues à partir de la distribution exprimée en terme réel

Tableau 4. Indices d'inégalité pour le Maroc et par milieu – 2012 et 2019.

Année	Maroc			Urbain			Rural			Intra-groupe			Inter-groupes	
	Gini	Theil	Atkinson	Gini	Theil	Atkinson	Gini	Theil	Atkinson	Theil	Atkinson	Theil	Atkinson	
2012	0,438	0,366	0,157	0,418	0,329	0,143	0,343	0,226	0,098	0,306	0,133	0,061	0,028	
2019	0,359	0,250	0,108	0,342	0,232	0,099	0,279	0,134	0,063	0,210	0,091	0,040	0,019	

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Note : Atkinson A(0,5) et Theil GE(1).

Tableau 5. Indices de polarisation pour le Maroc et par milieu – 2012 et 2019.

	Maroc		Urbain		Rural	
	DER	FW	DER	FW	DER	FW
2012	0,2693	0,3842	0,2573	0,3565	0,2224	0,2643
2019 (nominal)	0,2306	0,2974	0,2263	0,2784	0,1980	0,2375
$\Delta_{2012-2019}\%$	-14,36%	-22,61%	-12,07%	-21,90%	-10,99%	-10,14%
2019 (réel)	0,2359	0,2979	0,2322	0,2833	0,2031	0,2300
$\Delta_{2012-2019}\%$	-12,40%	-22,46%	-9,76%	-20,53%	-8,70%	-13,00%

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

pour 2019. Il n'est donc absolument pas possible de conclure à une attrition de la classe moyenne au Maroc ni pour les deux milieux entre 2012 et 2019 en considérant la dépense par tête comme variable d'analyse.¹²

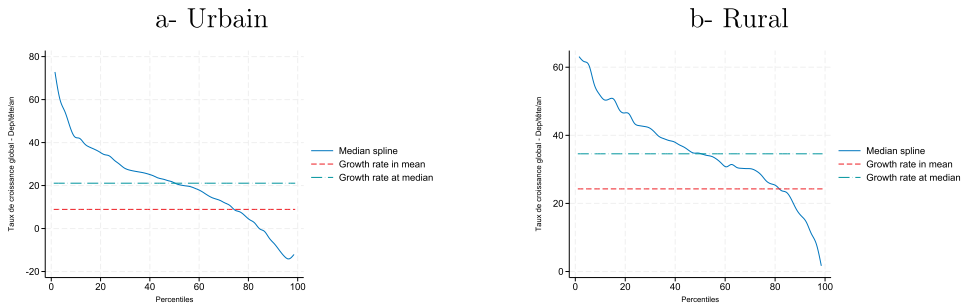
Qui sont les bénéficiaires de la croissance?

Le concept que nous avons choisi d'utiliser dans cette partie de l'analyse pour approcher l'évolution des dépenses par tête des ménages marocains entre 2012 et 2019 est celui des courbes d'incidence de la croissance (CIC). Elles ont été introduites pour analyser la dynamique de la pauvreté en relation avec la croissance économique et l'évolution des inégalités par Ravallion et Chen (2003). Ces courbes permettent de tester le caractère *pro-pauvres* de la croissance pour une période donnée entre deux enquêtes. Ces courbes d'incidence rendent compte des variations des variables d'intérêt au niveau de l'ensemble de la distribution. De manière générale, les formes des courbes d'incidence nous permettent de conclure sur la pro-pauvreté de la croissance. Nous dirons que la croissance est pro-pauvres au sens de Ravallion et Chen (2003) lorsque tous les individus gagnent (taux de croissance positifs pour tout le monde et la pauvreté qui diminue). Nous pouvons également regarder si la croissance est pro-pauvres au sens de Kakwani et al. (2000). Lorsque la courbe d'incidence est monotone décroissante même si certains groupes de la population perdent (taux de croissance négatifs pour les percentiles élevés de la distribution) alors nous concluons que la croissance est pro-pauvres.

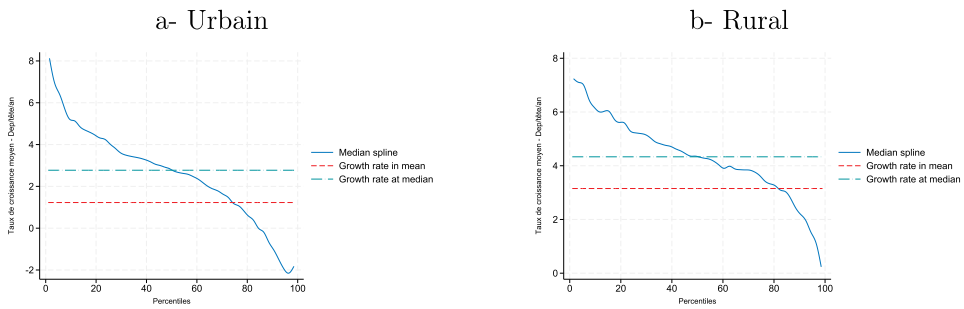
Pour vérifier si la croissance a été pro-pauvres entre 2012 et 2019 au Maroc, nous avons construit huit courbes d'incidence. Pour chaque milieu, nous avons tracé une courbe d'incidence caractérisant les changements sur l'ensemble de la période en déduisant des taux de croissance globaux (sur sept ans) et une autre représentant les taux de croissance annuels moyens sur la période. Cet exercice est fait pour les distributions des dépenses par tête de 2012 et de 2019 exprimées en termes nominal et réel.

Grâce à ces courbes, nous pouvons conclure qu'entre 2012 et 2019 la croissance a été pro-pauvres au sens de Kakwani et al. (2000) pour les deux milieux, que ce soit en termes nominal ou réel (Graphiques 4 à 7). Pour le milieu rural, la croissance est aussi pro-pauvres au sens de Ravallion et Chen (2003) lorsque les dépenses sont exprimées en terme nominal en 2019 et pour les deux taux (global et moyen) (Graphiques 4(b) et 5(b)).

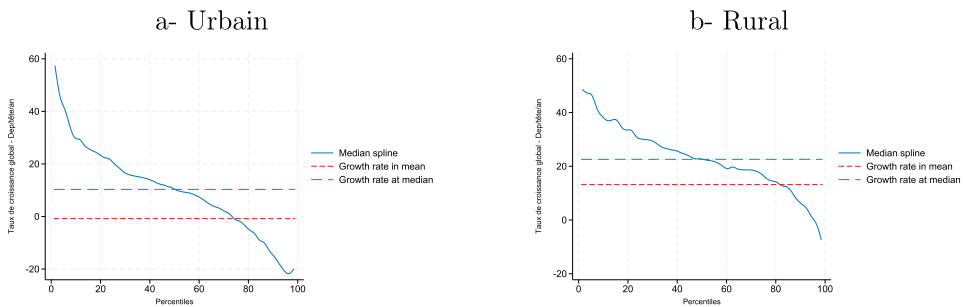
Pour les huit cas considérés, les percentiles les plus faibles (les plus pauvres) enregistrent donc les taux de croissance les plus élevés, comparativement aux autres sous-groupes de la population. Toutefois, nous constatons que les individus de la classe moyenne supérieure et ceux de la classe aisée enregistrent des taux de croissance négatifs en milieu urbain dans les quatre cas de figure (global-moyen et nominal-réel).



Graphique 4. CIC de la dépense nominale et taux global – 2012/2019 (a) Urbain (b) Rural. Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).



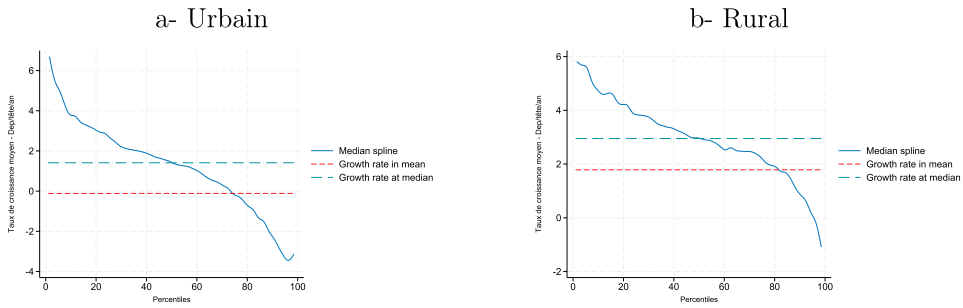
Graphique 5. CIC de la dépense nominale et taux moyen – 2012/2019 (a) Urbain (b) Rural. Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).



Graphique 6. CIC de la dépense réelle et taux global – 2012/2019 (a) Urbain (b) Rural. Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

L'allure des huit courbes corrobore donc les résultats obtenus précédemment concernant la baisse à la fois de la pauvreté et des inégalités au Maroc et dans les deux milieux. Ici encore, cette analyse ne montre aucunement une dégradation de la situation de la classe moyenne en termes de dépense par tête.

Ce résultat, associé au caractère pro-pauvres de la croissance, trouve une explication partielle dans le système fiscal marocain. Comme le révèlent les travaux d'Abdelkhalek et Boccanfuso (2023), fondés sur une décomposition de Shapley, ce système, considéré dans sa globalité, se caractérise par une progressivité avérée, qui se traduit par une réduction manifeste de la pauvreté et des inégalités.



Graphique 7. CIC de la dépense réelle et taux moyen – 2012/2019 (a) Urbain (b) Rural. Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Conclusion

Dans cette étude nous proposons une définition opérationnelle de la classe moyenne (et de deux sous-classes de celle-ci) à l'instar d'Abdelkhalek (2014). Cette approche a été appliquée sur les données des vagues 2012 et 2019 de l'enquête panel des ménages de l'ONDH afin de faire une analyse de l'évolution de la situation des classes moyennes et plus largement des classes sociales au Maroc. Sur la base de l'analyse conduite en utilisant plusieurs outils complémentaires et des mesures associées, il ressort que contrairement aux perceptions, la classe moyenne ne peut pas avoir régressé entre 2012 et 2019, ni au niveau national, ni dans les deux milieux de résidence. En plus d'une baisse généralisée de la pauvreté, la classe moyenne s'est accrue de façon très significative au détriment de la classe aisée. Ceci se remarque par l'examen direct de la répartition de la population entre les cinq classes construites mais aussi à travers la lecture des distributions de la dépense par tête qu'elle soit exprimée en termes nominal ou réel pour 2019.

Une lecture conjointe des résultats relatifs à l'inégalité et à la polarisation nous permet de constater une diminution de ces mesures entre 2012 et 2019. Une explication de ces dynamiques se trouve dans la répartition des bénéfices de la croissance sur la période. En effet, l'examen des CIC et des taux de croissance observés montre que cette croissance a été pro-pauvres dans les quatre cas de figure (global-moyen et nominal-réel) et quel que soit le milieu de résidence.

Cependant, cette analyse a été conduite en considérant la dépense par tête observée dans les enquêtes de l'ONDH et non sur les revenus qui recouvrent généralement plus d'inégalité. Une autre avenue possible serait de considérer une approche prenant en considération certaines dimensions non monétaires comme la santé ou l'éducation même si comme le précisent Jayadev, Lahoti, et Reddy (2018), « *it is certainly not clear how to integrate these different considerations into a single concept* ».

Toutefois, comme le soulignent entre autres Clément et al. (2020), une analyse complémentaire de type sociologique principalement qualitative permettrait de comprendre les écarts entre les perceptions et les résultats quantitatifs trouvés dans cet article.

Par ailleurs, toute cette analyse s'arrête à 2019 l'année pré-COVID. Elle ne prend donc pas en considération tous les chocs adverses qui ont suivi, ni les effets des programmes que le gouvernement a mis en place depuis. Nous faisons notamment allusion à la crise sanitaire et ses conséquences à court et long termes, au conflit russo-ukrainien, à l'inflation sans précédent enregistrée depuis au moins deux ans, à la succession des années de

sécheresse ... Parmi les mesures visant à compenser ces chocs, citons la mise en place d'aides directes aux ménages lancées en décembre 2023 dans le cadre de la réforme du système de la protection sociale.

Tous ces chocs ont potentiellement et en toute vraisemblance, eu des conséquences sur les différentes mesures de pauvreté, d'inégalité et de polarisation présentées dans cet article et par conséquent, sur la taille de la classe moyenne. Une mise à jour de cette analyse pourrait être conduite à partir des données de la vague 2023 de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH ou de toute autre enquête récente.

Notes

1. <https://diplomatie.ma/fr/discours-de-sa-majest%C3%A9-le-roi-%C3%A0-loccasion-du-66%C3%A8me-anniversaire-de-la-r%C3%A9volution-du-roi-et-du-peuple?>
2. Le Dialogue social a été officiellement lancé en 2001 visant à promouvoir la participation des acteurs sociaux dans la prise de décision.
3. Voir par exemple, l'article publié dans le journal *L'Opinion* en mai 2022 « Dialogue social : SOS d'une classe moyenne exsangue! ».
4. Dans ce texte nous parlerons indifféremment de classe sociale au singulier ou au pluriel.
5. Pour une présentation formalisée de tous les concepts et mesures présentés dans cet article, voir Duclos et Araar (2007).
6. Pour voir une formalisation de cette interrelation, voir Araar (2008) qui rappelle les fondements théoriques de la relation entre pauvreté, inégalité et polarisation. L'auteur rappelle que cette dernière donne des informations complémentaires que les mesures d'inégalité et de pauvreté ne parviennent pas à capter isolément.
7. Voir par exemple, Easterly (2001), López-Calva et Ortiz-Juarez (2014), Jayadev, Lahoti, et Reddy (2018), Berrou et al. (2019), ESCWA (2023).
8. L'année 2012 correspond à la première vague du panel.
9. L'enquête regroupe 1 283 biens et services consommés par chaque ménage. Voir le questionnaire pour 2017.
10. Rappelons que les seuils utilisés dans cet article sont relatifs à la distribution de la dépense par tête dans les ménages et diffèrent des seuils absolus usuellement utilisés par le HCP. Les résultats relatifs aux mesures de pauvreté sont *de facto* différents des taux officiels.
11. Pour calculer la dépense en terme réel pour 2019, nous avons divisé la dépense nominale par tête de 2019 par 1,0978 calculé en prenant en considération les taux de croissance de l'indice des prix à la consommation année sur année entre 2012 et 2019. Les données utilisées sont déduites des statistiques financières internationales du Fonds monétaire international disponibles sur le site de la Banque mondiale.
12. Pour vérifier la signification statistique des variations des indices de polarisation, nous avons calculé les intervalles de confiance pour les deux indices et pour les deux périodes. Il ressort qu'aucun chevauchement entre ces intervalles n'est constaté entre 2012 et 2019 que ce soit avec la dépense par tête de 2019 exprimée en termes nominal ou réel. Les résultats sont disponibles auprès des auteurs.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Les auteurs

Touhami Abdelkhalek est chercheur en économie appliquée, spécialisé en économétrie, analyse du développement et des politiques publiques. Affilié à l'AIRESS et associé à plusieurs centres internationaux (ERF, FEMISE, CRDE, etc.), ses travaux portent sur la modélisation, l'évaluation des

politiques économiques, la pauvreté et les inégalités. Il a publié plusieurs articles dans des revues telles que *Review of Economics and Statistics* et *Applied Economics*, et a contribué au rapport RDH50. Professeur à la FGSES-UM6P depuis 2021, il dirige les programmes de master et de doctorat en économie depuis plus de 30 ans à l'INSEA. Il a obtenu le *Wissam Al Arch* en 2017 et est membre du Conseil de la concurrence depuis 2018.

Dorothee Boccanfuso est enseignante-chercheuse en économie du développement, spécialisée en analyse du bien-être, de la pauvreté, des inégalités et évaluation des politiques publiques. Elle a publié plus de 30 articles dans des revues scientifiques telles que *Applied Economics* et la *Revue d'économie du développement*. Affiliée à l'AIRESS, au CIRANO et à l'ERF, elle mène des recherches appliquées en Afrique et dans les pays francophones depuis plus de 25 ans. Elle a également présidé le Comité d'experts sur le revenu minimum garanti au Québec de 2016 à 2018. Depuis 2020, elle est professeure à l'UM6P et vice-doyenne en charge du département d'économie de la FGSES.

ORCID

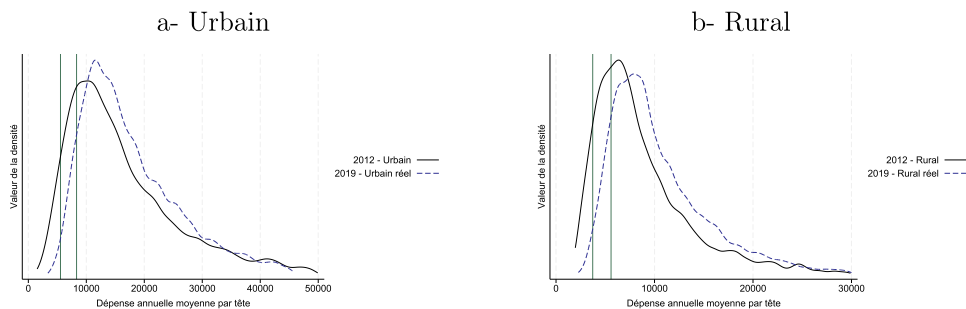
D. Boccanfuso  <http://orcid.org/0000-0002-9680-4585>

Références

- Abdelkhalek, T. 2014. Classe moyenne : définitions conceptuelles, approches et propositions pour le cas du Maroc. Dans *Rapport pour le Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance et l'UNICEF*. Édité par l'UNICEF, à circulation restreinte.
- Abdelkhalek, T., et D. Boccanfuso. 2023. « Is the Moroccan Fiscal System Progressive? A Shapley Decomposition. » CIRANO Working Paper (2023s-22).
- Abdelkhalek, T., et F. Ejjanou. 2012. « Inégalité et polarisation des dépenses des ménages au Maroc : évolution et état actuel. » Dans *Economic Research Forum Working Papers*, numéro 696.
- Araar, A. 2008. « On the Decomposition of Polarization Indices : Illustrations with Chinese and Nigerian Household Surveys. » CIRPEE Working Paper.
- Atkinson, A. B., et A. Brandolini. 2013. « On the Identification of the Middle Class. » *Income Inequality : Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries* : 77–100.
- Basty-hamimi, F. 2011. « Une classe moyenne au Maroc? » *Les Cahiers de l'Orient* 102 (2) : 31–42. <https://doi.org/10.3917/lcdlo.102.0031>.
- Berrou, J.-P., M. Clément, F. Combarous, D. Darbon, Y.-A. Fauré, et E. Rougier. 2019. « L'essor des classes moyennes dans les pays en développement et émergents : une étude comparative des enjeux d'identification, de caractérisation et de politiques publiques. » *Papiers de recherche* : 1–72.
- CESE. 2020. *Renforcer et élargir la classe moyenne au Maroc*. Rabat: Conseil économique, social et environnemental.
- Chakravarty, S. R. 2009. *The Measurement of Income Polarization*. New York : Springer.
- Clément, M., Y.-A. Fauré, J.-P. Berrou, F. Combarous, D. Darbon, et É Rougier. 2020. « Anatomy of the Brazilian Middle Class : Identification, Behaviours and Expectations. » *CEPAL Review* 2020 (130) : 129–147. <https://doi.org/10.18356/16840348-2020-130-7>.
- Commission spéciale sur le modèle de développement. 2021. *Le Nouveau Modèle de Développement*. Rabat: Commission spéciale sur le Modèle de développement. <https://www.hcp.ma/attachment/2327960/>.
- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). 2021. *Renforcer et élargir la classe moyenne au Maroc: Enjeux et voies pour une classe moyenne qualifiée, épanouie et entreprenante*. <https://www.cese.ma/media/2021/11/Etude-sur-la-classe-moyenne.pdf>.
- Duclos, J.-Y., et A. Araar. 2007. *Poverty and Equity : Measurement, Policy and Estimation with DAD*. Vol. 2. Springer Science & Business Media.
- Duclos, J.-Y., J. Esteban, et D. Ray. 2006. « Polarization : Concepts, Measurement, Estimation. » *Econometrica* 72 (6) : 1737–1772.
- Duclos, J.-Y., et A.-M. Taptué. 2015. « Polarization. » *Handbook of Income Distribution* 2 : 301–358. <https://doi.org/10.1016/B978-0-444-59428-0.00006-0>.

- Easterly, W. 2001. « The Middle Class Consensus and Economic Development. » *Journal of Economic Growth* 6 (4) : 317–335. <https://doi.org/10.1023/A:1012786330095>.
- Eisenhauer, J. 2008. « An Economic Definition of the Middle Class. » *Forum for Social Economics* 37 (2) : 103–113. <https://doi.org/10.1007/s12143-007-9009-y>
- ESCWA. 2014. « Arab Middle Class : Measurement and Role in Driving Change. » Rapport Technique.
- ESCWA. 2023. « The Middle Class in Arab Countries. » Rapport Technique.
- Esteban, J.-M., et D. Ray. 1994. « On the Measurement of Polarization. » *Econometrica : Journal of the Econometric Society* 62 : 819–851. <https://doi.org/10.2307/2951734>.
- Foster, J., J. Greer, et E. Thorkecke. 1984. « A Class of Decomposable Poverty Measures. » *Econometrica* 52 (3) : 761–766. <https://doi.org/10.2307/1913475>.
- Foster, J. E., et M. C. Wolfson. 2010. « Polarization and the Decline of the Middle Class : Canada and the U.S. » *The Journal of Economic Inequality* 8 (2) : 247–273. <https://doi.org/10.1007/s10888-009-9122-7>.
- Goldthorpe, J. H., et D. Lockwood. 1963. « Affluence and the British Class Structure. » *The Sociological Review* 11 (2) : 133–163. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1963.tb01230.x>.
- Haut-Commissariat au Plan. 2009. « Les classes moyennes marocaines : caractéristiques, évolution et facteurs d'élargissement. » *Les Cahiers du Plan* (25). <https://www.hcp.ma/file/231623/>
- Jaïdi, L. 2022. Le dialogue social : une rénovation en perspective? Dans *Opinion*. Policy Center for the New South.
- Jayadev, A., R. Lahoti, et S. Reddy. 2018. « The Middle Muddle : Conceptualizing and Measuring the Global Middle Class. » In *Toward a Just Society : Joseph Stiglitz and Twenty-First Century Economics*, 63–92. Columbia University Press.
- Kakwani, N., et E. M. Pernia. 2000. « What is Pro-Poor Growth? » *Asian Development Review* 18 (01) : 1–16. <https://doi.org/10.1142/S0116110500000014>.
- López-Calva, L. F., and E. Ortiz-Juarez. 2014. « A Vulnerability Approach to the Definition of the Middle Class. » *The Journal of Economic Inequality* 12: 23–47. <https://doi.org/10.1007/s10888-012-9240-5>
- OCDE. 2019. Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse.
- Ravallion, M. 2010. « The Developing World's Bulging (But Vulnerable) Middle Class. » *World Development* 38 (4) : 445–454. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.11.007>.
- Ravallion, M., et S. Chen. 2003. « Measuring Pro-Poor Growth. » *Economics Letters* 78 (1) : 93–99. [https://doi.org/10.1016/S0165-1765\(02\)00205-7](https://doi.org/10.1016/S0165-1765(02)00205-7).
- Walton, P. 1971. « Ideology and the Middle Class in Marx and Weber. » *Sociology* 5 (3) : 389–394. <https://doi.org/10.1177/003803857100500306>.

Annexe



Graphique A1. Densités de la dépense moyenne annuelle réelle – 2012/2019 (a) Urbain (b) Rural.
Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH.